

## Compte rendu de la réunion Du 18 mai 2009

Présents : 13 conseillers

Absents : Sylvia Tallet – Frédéric Cournil

Secrétaire de séance : Evelyne Boyer

Date de convocation : 11 mai 2009.

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

### Aménagement d'une classe :

L'ouverture des plis a eu lieu le 27 avril. 27 entreprises ont répondu à l'appel d'offres.

Les entreprises retenues sont :

Maçonnerie	GOUDAL	14 744,13 €
Peinture	SARL BLONDEL	12 674,50 €
Revêtement de sol	BLONDEL	6 451,00 €
Menuiseries	DELAGE	21 282,00 €
Serrureries	CASSAING	17 648,00 €
Electricité	AEL	7 088,50 €
Plomberie	DELCAMBRE	7 589,52 €

Total des travaux : 87 477,65 € HT soit 107 000 € HT avec les honoraires.

Financement : subventions du Conseil Général : 45 % – Etat : 23,90 % - Subvention exceptionnelle 8,48% soit un total de 82 830 € – Un emprunt de 25 000 € sera contracté.

Les travaux devraient commencer en juin/juillet après le passage de la commission de sécurité et devraient être terminés en septembre / octobre.

Plan d'aménagement du bourg : 5 bureaux d'étude ont fait acte de candidature : Paysage vert – Escoffier – Sycomore – La Semab – Colibris. Après analyse des offres, une synthèse a été faite par M. Delage (DDE) afin d'aider la commission dans ses choix. Deux entreprises avaient été retenues. Après discussion avec les représentants de ces entreprises, le bureau d'études « Paysage vert » a été retenu pour un montant de 7600 € HT (meilleure écoute des souhaits des élus). Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de demander une subvention à hauteur de 45 % au Conseil Général. Cette étude devrait durer 6 mois.

Augmentation des loyers : l'augmentation autorisée au 1<sup>er</sup> juillet est de 2,83 %. Cela concerne les logements de la poste et de l'école. Accord unanime.

Tirage au sort des jurés d'assises 2010 : Trois personnes ont été désignées. Ces personnes seront avisées par courrier.

Retrait des communes d'Orgnac et St Robert du SIER d'Objat : M. le Maire lit la lettre du Président du SIER d'Objat portant acceptation du retrait des communes d'Orgnac et St Robert. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le retrait de ces communes.

Blason communal : M. le Maire et D. Meyer informent qu'il faut choisir un blason pour le site de Vignols élaboré par la Communauté de communes. Vignols a déjà un blason dont le graphisme a été voté par le conseil municipal en 1988. Après discussions animées sur le choix du blason, le conseil par 8 voix décide de garder le blason existant.

Décision modificative : l'arrêté de subvention concernant l'achat de mobilier pour la mairie étant reçu, il est nécessaire de faire une DM pour l'inscrire au budget. Accord unanime.

Mise à disposition de tableaux : J. Petit a mis à disposition de la commune 15 tableaux exposés dans la salle de réunion et dans la mairie. Ils sont pris en compte par l'assurance de la commune. Une convention de prêt doit être signée avec J. Petit. Le conseil, à l'unanimité, autorise le Maire à prendre une délibération et signer la convention.

Avancement de grade adjoint administratif principal 1<sup>er</sup> classe: une délibération de principe doit être prise pour proposer un taux de promotion pour l'avancement de grade. Accord unanime du conseil municipal.

#### Questions diverses :

Planning bureau pour les élections européennes : un tableau est distribué à chaque conseiller.

Embauche d'une ATSEM pour remplacer Stéphanie SANZ DOMINGUEZ pendant son congé de maternité du 1<sup>er</sup> septembre au 11 janvier : une offre de candidature sera affichée dans les communes de Lascaux, St Solve et Vignols. La personne remplaçante devra posséder le CAP petite enfance + permis B pour conduire le petit car.

Chemin du Bert : la commission voirie va convoquer tous les propriétaires riverains pour connaître leurs avis avant de lancer une enquête publique.

Chemin du Meigeix : chemin longeant l'étang de Mme Bouchaud. L'assise de ce chemin n'a jamais été régularisée.

Etude sur le devenir des gîtes : une étude a été faite par la SOCOBAC qui prévoit 2 logements – coût estimatif : 160 000 € TTC- Il faut maintenant trouver des subventions.

Vente des deux maisons communales : les prix ont été revus à la baisse – Colombier : 135 000€ - usine : 85 000 €.

Maintenance de l'éclairage public par l'entreprise Contant : Chaque déplacement a un coût d'où une facture importante en fin d'année. M. le Maire propose de revoir le mode d'intervention : concentrer plusieurs demandes de remplacement de points lumineux afin de réaliser des économies sur les frais de déplacement.

Emploi du temps des employés municipaux : C. Gaillac propose que de mai à septembre, les deux employés travaillent en horaires décalés (rencontre avec les employés dans les semaines à venir).

Panneaux de signalisation sur la route départementale : les noms des villages ne sont pas indiqués. Exemple : panneau route d'Orgnac – seul l'indication Orgnac est indiquée. A voir avec les services du département.